

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

ARTHUR CHERVIN

L'Allemagne de demain (suite et fin)

Journal de la société statistique de Paris, tome 58 (1917), p. 106-128

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1917__58__106_0

© Société de statistique de Paris, 1917, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

III

L'ALLEMAGNE DE DEMAIN

[Suite et fin (1)]

II. LE SLESVIG

La question du Slesvig est particulièrement intéressante et instructive à différents points de vue. Il est évident, tout d'abord, que la guerre actuelle se présente comme la conséquence directe et logique des agressions austro-prussiennes contre le Danemark en 1864, de la Prusse contre l'Autriche en 1866 et contre la France en 1870. Elle apparaît, également, comme le décalque exact des procédés de fourberie brusquée, inaugurés par Bismarck, quand il s'agit de chercher des querelles d'Allemand à ses voisins. Nous en sommes, aujourd'hui, au cinquième et dernier acte du drame et, heureusement, il en sera, cette fois encore, comme dans tous les drames fortement charpentés : le fourbe sera, enfin, irrémédiablement puni.

Il faut avouer que ce n'est pas chose facile, pour un étranger, de se faire une opinion impartiale et raisonnée sur le Slesvig. Toutes les fois que, pour une raison quelconque, la question slesvicoise a éveillé l'attention de l'Europe, c'est toujours l'Allemagne qui s'est chargée de nous renseigner. En fait, elle a été seule à représenter et à interpréter devant l'étranger les événements politiques qu'elle a elle-même provoqués. Or, nous sommes fixés sur la manière dont l'Allemagne provoque et justifie les événements historiques auxquels elle a pris part !

J'ai puisé surtout dans le *Manuel historique de la Question du Slesvig* publié, en 1906, par les associations slesvicoises réunies, qui se sont assignées la tâche patriotique de travailler à sauvegarder la langue et la culture danoises. Ce manuel est un exposé sincère et véridique de la lutte des nationalités dans le Slesvig. Il a été complété par une autre publication parue, en 1915, sous le titre : *Le Slesvig du Nord (1906-1914)*. Ce nouveau travail est destiné « à mettre en évidence à quiconque s'y intéresse, le régime de violence sous lequel soupire le Slesvig du Nord danois depuis plus de cinquante ans. Vu la lutte actuelle pour l'idée de la nationalité et la raison d'être des petits États, le moment présent paraît se prêter tout particulièrement à une pareille publication ».

J'ajoute, enfin, que ces livres sont l'œuvre collective d'historiens érudits et de publicistes éprouvés, dont la compétence en la matière est indiscutable. Ils ont pensé, avec raison, que leur cause est trop bonne pour risquer de l'affaiblir

(1) Voir *Journal de la Société de Statistique de Paris* numéros de novembre et décembre 1916; mars 1917.

et de la compromettre par l'emploi de documents douteux et d'arguments discutables. C'est une œuvre de bonne foi scientifique et politique absolue.

C'est donc un excellent guide pour juger sainement ce difficile problème.

* * *

On sait que le 16 janvier 1864, l'Autriche et la Prusse présentèrent au Danemark un ultimatum demandant, dans les quarante-huit heures, le retrait de la Constitution danoise du 15 novembre 1863 qui incorporait le Slesvig au Danemark. Or, le Parlement danois n'était pas réuni, le Gouvernement ne pouvait donc pas répondre à l'ultimatum sans violer la Constitution. Les coalisés n'ignoraient pas cette situation, et il est certain qu'ils avaient choisi précisément ce moment, afin qu'il fût impossible de leur donner une réponse dans les courts délais impartis.

Le caractère de l'ultimatum adressé au Danemark a une ressemblance frappante avec celui présenté par l'Autriche, cinquante ans après, à la Serbie, le 23 juillet 1914. Le trait caractéristique de ces deux actes diplomatiques réside dans les exigences identiques, absolument inconciliables avec la constitution et les autres lois nationales, et dans le refus d'accorder le temps matériel nécessaire pour permettre de consulter les parlements responsables.

En ce qui concerne le Slesvig, le délai expiré, 25.000 Autrichiens et 40.000 Prussiens se couvrirent d'une gloire facile en attaquant les 30.000 Danois retranchés derrière le Danewirke. On sait le reste. Le Danemark succomba devant le nombre et son territoire fut mutilé. Par le traité de Vienne (30 octobre 1864) le Danemark fut obligé de renoncer à tous ses droits sur les duchés de Slesvig, Holstein et Lauenbourg au profit de l'Autriche et de la Prusse, soit 335 milles géographiques carrés et 1 million d'habitants sur 2.600.000 que contenait la Métropole (1).

Mais si on était d'accord pour prendre, on n'avait pas décidé à qui reviendrait, en définitive, la propriété de ces trois duchés. Ce fut la pomme de discorde.

La population du Slesvig-Holstein désirait former un État indépendant, sous l'autorité du duc d'Augustenbourg. L'Autriche et les petits États qui formaient

(1) Le territoire fut diminué d'environ un quart et la population métropolitaine de 62 %. Le dénombrement de 1860, en effet, donnait les chiffres suivants pour la population de la monarchie danoise :

Métropole.	Royaume de Danemark	1.600.551	} 1.004.473
	Duché de Slesvig.	400.313	
	— de Holstein avec Femern.	554.013	
	— de Lauenbourg	50.147	
		2.605.024	
Colonies et dépendances.	Iles Fœroé.	8.922	} 124.020
	Islande	66.987	
	Grœnland.	9.880	
	Antilles danoises	36.231	
		2.729.044	

la majorité dans la Diète de la Confédération étaient de cet avis. La Prusse aurait également favorisé ce projet si le duc eût consenti à être son vassal; mais il refusa. La Prusse devint donc son adversaire.

Des discussions violentes ne tardèrent pas à s'élever. Une rupture fut sur le point d'éclater entre les deux larrons qui, depuis un demi-siècle, se disputaient plus ou moins ouvertement l'hégémonie de l'Allemagne et la présidence de la Confédération germanique.

La convention de Gastein (14 août 1865) ajourna la scission en décidant qu'on maintiendrait le droit de possession commun aux deux puissances. Provisoirement, la Prusse fut chargée de l'administration du Slesvig et l'Autriche de celle du Holstein. Enfin, le duché de Lauenbourg (1) fut entièrement donné à la Prusse, qui s'engageait à verser à l'Autriche près de 7 millions de francs à titre de dédommagement. Il est plaisant de remarquer que, quelques années plus tard, cette somme fut transférée au compte du Lauenbourg, qui dut ainsi payer cher sa *délivrance* du soi-disant joug danois.

Quelque temps après, l'Autriche revint à l'idée du partage des duchés. Et, probablement pour être désagréable à la Prusse, elle proposait même que la population du Holstein fût appelée à se prononcer, par ses mandataires élus, sur son sort définitif. C'est là un fait important à retenir. L'Autriche saisit donc directement la Confédération germanique de la question du Slesvig-Holstein et convoqua la Diète de Holstein, pour le 11 juin 1866, à Itzehoe. Le Gouvernement prussien refusa de s'associer à cette mesure et, suivant son système d'attaque brusquée, des troupes prussiennes venant du nord entrèrent le 7 juin en Holstein, tandis que les Autrichiens se rassemblèrent près d'Altona qu'ils durent abandonner précipitamment.

Quelques jours après, la Prusse se retirait de la Confédération, sous prétexte d'attaque de la part de la majorité, et les troupes prussiennes entraient en Hanovre, dans la Hesse électorale et en Saxe. La guerre commença le 26 juin, en Bohême, et au bout d'une semaine, elle se terminait à Sadowa par la défaite définitive de l'Autriche. Un traité de paix était signé à Prague, le 23 août 1866, par lequel l'Autriche reconnaissait la dissolution de la Confédération germanique, telle qu'elle avait existé jusqu'alors, et donnait son assentiment à une organisation nouvelle de l'Allemagne sans la participation de l'Autriche. La Prusse venait d'établir son hégémonie en Allemagne. Elle ne s'en est pas contentée; elle a voulu l'imposer au monde entier. C'est ce qui l'a perdue.

* * *

J'ai dit que l'ancien duché de Slesvig a toujours été absolument danois. Il faut reconnaître, cependant, que l'influence allemande a pénétré dans la partie méridionale; mais la partie septentrionale a jalousement gardé le sentiment de sa nationalité, et il est même plus vivant aujourd'hui qu'il le fut à certaines époques. C'est la persistance de l'amour de la patrie qui a soutenu la population

(1) Il est piquant de remarquer que lorsque Guillaume II s'est séparé de Bismarck, en mars 1890, il l'a gratifié du titre de duc de Lauenbourg!

slesvicoise du Nord pendant les cinquante années de tyrannie prussienne qu'elle vient de subir. Elle n'a pas non plus laissé s'éteindre le sentiment du droit qu'elle a de disposer librement d'elle-même, et que les traités internationaux lui ont formellement reconnu.

On sait, en effet, que Napoléon III, qui s'était fait le champion du droit des nationalités, fit insérer dans le traité de Prague (23 août 1866), qui consacrait l'annexion du Slesvig et du Holstein à la Prusse, une clause formelle dans ce sens. L'article V stipulait, en effet, que « *les populations des districts du nord du Slesvig seront de nouveau réunies au Danemark, si elles en expriment le désir par un vote librement émis* »

Naturellement, la Prusse ne tint aucun compte du chiffon de papier qu'était le traité de Prague. Le Slesvig fut, purement et simplement, incorporé à la Prusse (12 janvier 1867).

L'annexion n'eut pas lieu, cependant, sans que Bismarck, lui-même, renouvelât la promesse d'une consultation du peuple slesvicois. A l'occasion d'une protestation qui s'était élevée à la Chambre basse prussienne, de la part du parti national libéral, contre l'engagement qu'avait pris la Prusse de céder une partie du Slesvig, Bismarck déclara au Landtag, à la séance du 28 décembre 1866 : « *J'ai toujours été d'avis qu'une population qui manifeste d'une façon indubitable et tenace sa volonté de ne pas devenir prussienne ou allemande, mais d'appartenir, au contraire, à un État limitrophe, ne peut être une force pour la puissance dont elle cherche à se séparer. L'engagement que nous avons pris, nous devons le tenir. Nous l'exécuterons de façon qu'il ne subsiste aucun doute au sujet de la consultation populaire, ni sur la spontanéité du vote et l'indépendance des votants, ni sur la volonté manifeste que ce scrutin révélera.* »

Est-il possible d'être plus net et plus explicite? Cependant, le referendum n'eut jamais lieu!

Voilà la preuve indiscutable du cas qu'on peut faire des traités internationaux signés par l'Allemagne et des engagements pris, publiquement, dans leurs propres assemblées délibérantes.

Le Nord-Slesvig et l'Alsace-Lorraine ont lutté pendant de longues et cruelles années pour conserver leur nationalité et leur langue. Le moment est venu de réaliser leurs vœux, mais il faudra prendre des mesures sérieuses et durables pour en assurer définitivement la permanence et déjouer toutes les ruses allemandes.

La province de Slesvig-Holstein appartient entièrement à la Prusse; elle se compose de trois parties : 1^o du Jutland méridional, qui comprend le Slesvig du Nord et celui du Sud; 2^o du Holstein et 3^o du duché de Lauenbourg.

Le tableau XXIII indique les variations subies par la population de cette province depuis 1864.

TABEAU XXIII

PROVINCE DU SLESVIG-HOLSTEIN

(Superficie et population de 1864 à 1910).

ANNÉES	JUTLAND MÉRIDIONAL							TOTAL du SLESVIG DU NORD	SLESVIG DU SUD	HOLSTEIN	LAUENBOURG	TOTAL de la PROVINCE
	SLESVIG DU NORD											
	DÉPARTEMENTS											
	HADERSLEV	AABENRAA	SONDERBORG	FLENSBORG		TONDER						
				VILLE	CAMPAGNE							
Superficie en kil. car.	1 787	685	442	31	1 077	1.813	5.835	3.026	8.960	1.182	19.004	
1864. .	59.861	28 188	32.284	60 414	59.570	240 317	155.443	550.318	*	946.078		
1867. .	59 862	29 264	34.551	62.594	58.903	245.174	159.053	577.491	*	981.718		
1871. .	60.335	29.129	34.239	62.514	58.450	244.667	158.986	592.220	*	995 873		
1875. .	60.315	29.048	34.453	65.313	52.597	245 726	159.427	620.003	43.770	1.073.926		
1880. .	60 040	29.559	34.387	71.327	57.109	252.422	155.896	669.365	49.466	1.127.149		
1885. .	57.211	28.347	32.457	73.787	55.373	247.177	153.885	699.383	49 861	1.150.306		
1890. .	55.966	27.332	32.177	36.804	40.145	55.067	247.581	154.931	768.137 (1)	45.874	1.219.523 (1)	
1895. .	55.453	27.823	32.019	40.840	41.594	55.458	253.187	159.131	823.267 (1)	50.831	1 286.416 (1)	
1900. .	57.215	29.324	32.868	48.922	41.951	56.561	266 841	162.892	906.402 (1)	51.833	1.387.968 (1)	
1910. .	63.575	32.416	39.909	60.922	44.440	59.317	300 579	173.776	1 092.078 (1)	54.571	1.621.004 (1)	

(1) Y compris Heligoland.

(1) Y compris Heligoland.

On constate, tout d'abord, que la population a progressé très lentement dans le Slesvig du Nord, puisqu'en quarante-six ans elle ne s'est élevée que de 240.000 à 300.000. Le département de Flensborg et surtout la ville de ce nom ont fourni à peu près les deux tiers de cette augmentation. En effet, Flensborg est un excellent port, qui a pris un certain développement, depuis une trentaine d'années, par l'accroissement du commerce avec la côte orientale du Slesvig et avec le Danemark. Les compagnies de navigation y sont nombreuses, l'industrie métallurgique : forges, fonderies et ateliers de constructions maritimes, y sont actives. C'est donc une ville en pleine prospérité. Le Slesvig du Sud est également peu prospère; de même le Lauenbourg.

Le Holstein seul a doublé le chiffre de sa population. Tous les cercles ont participé à cet accroissement, et surtout ceux de Kiel et d'Altona, qui doivent leur développement à la présence des villes de ce nom. En effet, Kiel, principal port militaire de l'Allemagne, comptait 210.000 habitants en 1910 contre 18.000 en 1864. Altona, qui est pour ainsi dire un faubourg de Hambourg, comptait, en 1910, 172.000 habitants contre 91.000 en 1880.

Le tableau suivant donne le chiffre de la population dans chaque cercle de la province :

PROVINCE DU SLESVIG-HOLSTEIN

(Dénombrement de 1910)

	CERCLES	Population
JUTLAND DU SUD	Haderslev.	63.575
	Aabenraa (Apenrade).	32.416
	Sonderborg (île d'Als)	39.909
	Flensborg (ville)	60.922
	Flensborg (campagne).	44.440
	Slesvig	71.987
	Eckernforde.	45.977
	Ejderstedt (Tonning).	14.722
	Husum	41.090
	Tonder	59.317
HOLSTEIN	Rendsburg.	73.108
	Oldenburg.	43.392
	Plon	49.278
	Kiel.	211.627
	Neumünster.	34.555
	Bordesholm	40.510
	Norderdithmarschen	40.420
	Suderdithmarschen.	55.953
	Steinburg	83.108
	Segebert.	44.886
DUCHÉ DE LAUENBOURG.	Wandsbet.	35.212
	Stormarn	85.851
	Pinneberg.	121.550
	Altona	172.628
	Total.	1.621.004

* * *

« Depuis les temps les plus reculés, le nom de *Jylland* (prononcez *Yulan*) (vieux danois : *Jutland*, forme latinisée : *Jutia*, *Jucia*, *Jutlandia*) désigne toute la presqu'île qui s'étend depuis la pointe nord de Skagen jusqu'à l'Eider. Le pays a été dénommé d'après la population qui l'habitait, — savoir les Jutes (vieux danois : *Jutæ*) — de même que le Danemark a reçu son nom des Danes (Danois, vieux danois : *Danæ*), tandis qu'inversement des noms de populations, tels que *Skaaninger* (Scaniens), *Fynboer* (Fioniens), *Angelboer* (Angliens) ont été formés sur les noms de pays : *Skaane* (Scanie), *Fyn* (Fionie), *Angel* (Anglie).

« Le Jutland a été, de toute antiquité, divisé par le *Kongeaa* (rivière du Roi) en deux parties actuellement dénommées Norrejylland ou Jutland du Nord et Sonderjylland (prononcez *Seuneryulann*) ou Jutland du Sud, et plus communément Slesvig. Mais, aussi loin que nous puissions remonter dans l'histoire, le Slesvig a fait partie intégrante du Danemark tout comme le Jutland du Nord, les îles du Séeland, de Fionie et la Scanie. Les vieilles légendes aussi bien que les témoignages historiques sont d'accord sur ce point. Je ferai seulement remarquer que *Sonderjylland* est le nom le plus ancien et le plus primitif; le terme de *Slesvig* n'a apparu que plus tard. C'est le nom de la ville

la plus importante de la région, et ce nom, sous l'influence allemande, a été transporté, par la voie des titres, au pays lui-même. La ville de Slesvig, située dans le voisinage de la vieille limite sud du Danemark, a été toujours intimement liée à la défense de la frontière danoise (1). »

« Donc, le Slesvig était primitivement un pays purement danois par la langue et par la race, s'étendant jusqu'à l'Eider, qui a toujours formé la frontière méridionale du Danemark. A la fin du neuvième siècle, des émigrants frisons vinrent s'installer dans la région qui est devenue la Frise du Nord, mais ils ne réussirent jamais ni à s'étendre ni à exercer, sur place, une influence prépondérante. De même, au commencement du treizième siècle, un petit groupe de population saxonne vint s'établir dans la région frontière du Sud. Mais ces Saxons, dont une partie devinrent des serfs, n'étaient guère en état de répandre la civilisation et la langue allemande; et cependant la langue danoise perdait du terrain. Or, *il faut bien reconnaître que ce recul n'est pas la conséquence du contact des populations allemandes, mais bien plutôt d'une pression venue d'en haut et qui s'est exercée pendant cinq siècles.*

« Le système de pression fut inauguré en 1326, lorsque le comte Gert introduisit dans le pays la langue allemande comme langue du Gouvernement. Ce système fut continué et même étendu par tous les princes et par l'Administration supérieure, jusqu'au règne de Christian VIII (1839-1848). Appuyée par le Gouvernement, la langue allemande pénétra dans les assemblées de districts, d'abord dans les régions du sud de Flensborg-Tonder. Puis, après 1740, lorsque les juges cantonaux se recrutèrent, non plus parmi les paysans, mais parmi les gens d'instruction universitaire, l'allemand s'étendit dans tout le reste du pays, jusqu'à la rivière Kongeaa (2). »

Après cinq siècles de ce système, il est arrivé ce qui devait fatalement arriver, c'est-à-dire la germanisation de la langue parlée dans le Slesvig.

De 1848 à 1864, la situation est restée la même, car aucune mesure sérieuse n'a été mise en pratique pour réagir. On s'est contenté d'introduire, en 1850-1852, un système linguistique mixte, tempéré, dans l'Administration, l'école et l'Église. Ce système était parfaitement libéral; mais il était absolument impuissant pour lutter contre les progrès du germanisme verbal. Il en résulte que si le fond de la population est resté de souche danoise, l'allemand est devenu la langue parlée par la majorité.

La Fontaine l'a dit, il y a longtemps, dans sa fable : *La Lice et sa Compagne* :

Ce qu'on donne aux méchants, toujours on le regrette :
Pour tirer d'eux ce qu'on leur prête
Il faut que l'on en vienne aux coups;
Il faut plaider; il faut combattre.
Laissez-leur prendre un pied chez vous,
Ils en auront bientôt pris quatre.

En Slesvig, comme partout ailleurs, les pangermanistes ont créé des associations pour propager, partout, l'idée que le peuple allemand est le véritable peuple choisi de Dieu, tandis que les Slaves sont des sauvages et les Latins des

(1) P.-K. THORSEN, *Langue et Nationalité*. In : *Manuel*, p. 89, 90.

(2) P. LAURIDSEN, *La Situation des langues en Slesvig*. In : *Manuel*, p. 115.

dégénérés. Quant aux Danois, ce sont des enfants égarés de la noble race germanique, qu'il faut, dans leur intérêt, ramener à la culture allemande.

De nombreuses sociétés, soutenues par des revues à fort tirage et dirigées par des personnages officiels, sont chargées d'évangéliser les Slesvicois. Je citerai seulement deux de ces associations :

1^o *Der deutsche Verein für das Nördliche Schleswig*, avec son organe : *Nordmark*, créée dans le but de faire disparaître la langue danoise maternelle parmi les habitants du Slesvig. Elle poursuit ce but, sans trêve ni repos, avec tous les moyens à sa disposition;

2^o *Der alldeutsche Sprach- und Schriftverein*, avec son organe : *Heimdall*, qui ne limite point ses opérations aux buts ci-dessus indiqués. Elle vise directement à l'agrandissement du territoire allemand, comme l'indique clairement la devise inscrite en lettres runiques en tête de son journal *Heimdall : D. Skagen à l'Adriatique, de Boulogne à Narva, de Besançon à la Mer Noire !*

Il faut convenir que cette dernière association est littéralement atteinte de boulimie.

Les Danois, du reste, répondent du tac au tac et les Associations slesvicoises réunies, qui ont leur siège à Copenhague, publient un journal appelé *Le Jutlandais méridional (Sonderjyden)*, portant comme devise la déclaration des premiers membres danois à la Diète allemande : « *Nous sommes Danois, nous resterons Danois et nous voulons être traités comme des Danois, selon le droit international et le passage de l'article 5 du traité de Prague : « Les populations des districts du nord du Slesvig seront de nouveau réunies au Danemark si elles en expriment le désir par un vote librement émis. »*

Comme on vient de le voir, les Slesvicois du Nord ont lutté pour maintenir chez eux la pratique de la langue danoise, et il faut reconnaître qu'ils y ont complètement réussi. Les statistiques allemandes sont, naturellement, inutilisables sur ce point. En effet, les documents sur lesquels se fonde la statistique officielle prussienne ont été recueillis de la manière suivante : « On a eu soin de choisir (1), autant que possible, les recenseurs parmi les fonctionnaires du Gouvernement; à la campagne, ce sont, de préférence, les instituteurs. Les questionnaires sont préparés de façon à utiliser les plus petites chances de faire rentrer les individus tout au moins dans la catégorie des bilingues. Lors du recensement de décembre 1905, le fait d'avoir été soldat prussien et même *écolier* pendant la durée d'un an, fut jugé suffisant pour justifier la mention : *Possède parfaitement l'allemand*. Enfin, un assez grand nombre de Slesvicois appartenant en particulier à la population danoise, sont amenés par intimidation à remplir les bulletins au gré des autorités ou encore à ne pas protester contre les renseignements inexacts insérés par les agents recenseurs sur les questionnaires. » Mais les associations danoises ont pu arriver à dresser une statistique sérieuse par l'intermédiaire des patriotes danois restés dans le pays. Cette statistique a porté sur la langue parlée dans la famille de *tout individu établi en Slesvig et propriétaire foncier*. Il faut bien noter ce caractère de propriétaire foncier et s'y tenir si l'on veut avoir une base solide pour se pro-

(1) H.-V. CLAUSEN, *La Situation des langues en Nord-Slesvig après 1864* (In : *Manuel historique*, p. 348).

noncer sur la nationalité du pays. Il n'a pas été mis en ligne de compte les éléments plus mobiles de la population : locataires, domestiques, etc. Les fonctionnaires dont les logements appartiennent à l'État ou à la commune ne sont pas non plus compris dans cette statistique, à moins qu'ils ne possèdent eux-mêmes une terre ou une maison. Les questionnaires envoyés demandaient les renseignements suivants : 1^o langue parlée entre eux par les deux époux; 2^o langue parlée aux enfants par leurs parents; 3^o langue parlée entre eux par les enfants; 4^o enfin le lieu d'origine du propriétaire a été rangé sous une rubrique spéciale et, dès lors, il a été possible de distinguer entre le cas où l'allemand est parlé par suite d'une immigration et le cas où cet usage a ses racines dans le pays même.

Les résultats les plus complets et les plus sûrs ont été obtenus. Il faut cependant faire une exception pour les quatre villes de Haderslev, Aabenraa (Apenrade), Sonderborg et Tonder, pour lesquelles on a dû se contenter d'une approximation.

Le tableau statistique XXIV et la carte ci-jointe montrent que le Slesvig reste encore danois par sa langue. On ne trouvera pas une seule enclave où la langue allemande ait la majorité.

TABLEAU XXIV. — Langue parlée dans le Slesvig.

DISTRICTS RURAUX ET PETITES VILLES du SLESVIG DU NORD		PROPORTION POUR 100 DES INDIVIDUS PARLANT					
		DANOIS	BILINGUES	ALLEMAND	DANOIS	BILINGUES	ALLEMAND
DISTRICT est de Haderslev.	I. Au nord du fiord	96,3	0,8	2,9	96,4	0,7	2,9
	II. Au sud du fiord	97,0	1,0	2,0			
	III. Autour du chemin de fer principal de l'Est	96,1	0,4	3,5			
DISTRICT ouest de Haderslev.	IV. Région de Roddinge	90,9	0,7	8,4	91,7	1,5	4,8
	V. Région de Tofthund	99,2	0,3	0,5			
	VI. Autour de la grande ligne de l'Ouest	97,3	0,2	2,5			
DISTRICT nord de Tonder.	VII. Autour de la ligne de l'Ouest . .	98,8	0,7	0,5	97,2	1,4	1,4
	VIII. Région est de Tonder-Lyngum-kloster	95,3	2,3	2,4			
DISTRICT d'Aabenraa.	IX. A l'ouest d'Aabenraa	95,7	1,4	2,9	92,4	2,4	5,2
	X. Au sud du fiord d'Aabenraa . . .	97,1	0,8	2,1			
	XI. Près du fiord de Flensborg . . .	71,6	7,9	17,5			
DISTRICT de Sonderborg.	XII. Sundevad	97,1	1,2	1,7	92,2	0,8	1,0
	XIII. Als	98,7	0,6	0,7			
PETITES VILLES (Flækker)							
Kristiansfeld		67,8	2,5	29,7	79,6	6,5	13,9
Lyngumkloster		83,7	4,4	11,3			
Højer		86,0	9,3	4,7			
Grasten		67,9	11,3	20,8			
Augustenborg		68,7	9,6	21,7			
Nordborg		87,8	3,7	8,5			
PROPORTION GÉNÉRALE.					95,0	1,4	3,6

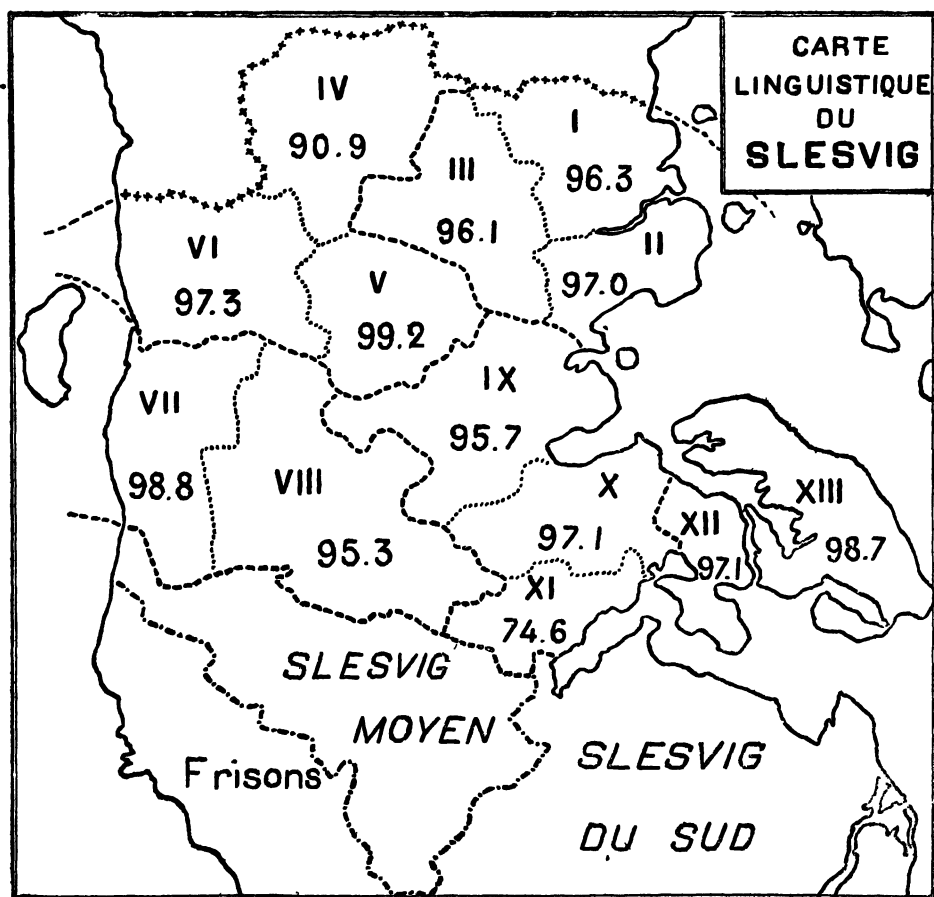
Si maintenant on considère l'origine des recensés, on voit que, sur la population née dans le pays, 1 % seulement parle l'allemand. Quant aux immigrants venus de pays de langue allemande, la langue et le peuple danois exercent une influence si forte sur eux que plus d'un tiers d'entre eux adoptent dès la première génération le danois comme langue habituelle, et qu'un peu plus de la moitié seulement conserve leur idiome allemand. Et il paraît que l'expérience montre que les familles immigrées qui, pendant la première génération, ont réussi à maintenir l'allemand comme langue habituelle, arrivent à l'abandonner partiellement à la seconde génération.

Telle est la force d'absorption que possède encore la nationalité danoise dans le Slesvig du Nord.

SLESVIG MOYEN ET SLESVIG DU SUD

On donne le nom de Slesvig moyen à la région qui s'enfonce dans le sud comme un coin triangulaire; elle est limitée à l'est par la presqu'île d'Anglie et à l'ouest par le pays frison.

L'enquête linguistique n'a pu être faite, ici, dans les mêmes conditions que dans le Slesvig du Nord. Car, si la langue danoise y est encore parlée, la population a, depuis longtemps, cédé sa place à l'allemand par la faute des rois



de Danemark, ainsi que je le disais plus haut. Les travaux des publicistes allemands, eux-mêmes, montrent que le nombre des habitants de la langue danoise en Slesvig moyen — y compris la ville de Flensburg — s'élève à près de 20.000.

Dans les paroisses du Slesvig moyen où domine la langue danoise, elle est d'autant plus pratiquée qu'on remonte davantage vers le nord, et dans les paroisses voisines du Slesvig du Nord, on parle presque exclusivement le danois. En revanche, dans les paroisses situées vers la limite méridionale, la population danoise est très mêlée d'émigrés de langue allemande. Dans toutes les familles, les parents sont contraints et forcés de parler l'allemand avec leurs enfants, car le danois est interdit aussi bien à l'école qu'à l'église; il est même interdit d'avoir des précepteurs danois dans les familles! Le danois ne trouve donc auprès des populations d'autre appui que l'habitude ancestrale, qui ne se conserve que dans les familles cultivées et assez patriotes pour maintenir envers et contre tout le culte sacré du souvenir du passé.

Dans le Slesvig du Sud, il faut reconnaître que la langue danoise n'est plus que l'apanage d'une rare élite. La masse s'est laissée germaniser par les nécessités quotidiennes de l'existence.

Les classes populaires ne connaissent que l'Allemagne et ignorent à peu près le Danemark. En effet, les jeunes générations ont passé par l'école et la caserne allemandes; elles ont été pétrées par le maître d'école et le sous-officier prussiens; on leur a enseigné l'histoire au point de vue allemand et chacun sait que *l'Allemagne est au-dessus de tout*. On les a surtout impressionnées par la puissance de l'Allemagne, par son industrie florissante; elles n'ont vu dans son organisation et son administration que la discipline et le pas de l'oie les a captivées. Les jeunes annexés n'ont pu que se laisser séduire par cette belle apparence, et le voile d'un épais brouillard s'est posé sur leurs souvenirs. Mais il ne faut pas en conclure que ces générations sont perdues à jamais pour la mère patrie. On peut avoir cessé de sentir battre son cœur pour la patrie de ses aïeux, sans pour cela devenir allemand. Nous ne doutons pas un seul instant, en France, du patriotisme de nos jeunes générations d'Alsace-Lorraine qui, elles aussi, ont dû subir, pendant près d'un demi-siècle, la vie allemande, l'école allemande et la caserne allemande.

Dans tout le Jutland méridional, la bourgeoisie traditionaliste, loyale et foncièrement danoise a toujours exercé sur le peuple une profonde influence, sauf dans les villes où le parti socialiste a su gagner de très nombreux adeptes. Or, les vieilles familles de la bourgeoisie slesvicoise qui ont connu le Danemark, qui ont vécu et servi sous son drapeau, qui ont vécu les heures douloureuses de 1864, qui ont souffert toutes les horreurs de l'invasion prussienne, qui souffrent encore, à l'heure actuelle, mille tracasseries et mille vexations, ces bourgeois dont le peuple des campagnes n'a cessé de s'inspirer en toute occasion, sont restés Danois de cœur et d'âme et gardent, dans l'intimité et la sainteté du foyer, la pratique et la langue des ancêtres.

Or, le monde entier sait aujourd'hui ce que valent les hordes allemandes. Personne n'ignore qu'elles ont pillé, volé, torturé, partout où elles ont passé, les populations les plus inoffensives. On sait qu'elles se sentent l'âme en joie devant les villages en flammes et les cruautés les plus inouïes. En Slesvig, pas

plus qu'en Alsace ou en Pologne, l'Allemand n'a su se faire aimer. Ce n'est pas dans le pays où l'on a imaginé la question des optants et des sans-patrie que l'emprise allemande subsistera à la défaite des Hohenzollern.

Donc, la situation changera, du tout au tout, 'orsque le Jutland méridional aura fait retour au Danemark et que là langue danoise sera de nouveau enseignée à l'école et parlée à l'église.

« En résumé, la péninsule jutlandaise (1) est traversée dans sa largeur par une série de bornes frontières qui marquent la séparation politique entre le Danemark et l'Empire allemand. Mais la frontière ne se manifeste nullement dans l'aspect du pays, qui est le même au nord et au sud de cette ligne, purement théorique. Autrefois, les deux pays n'étaient séparés que par de vastes déserts de forêts, de landes et de plateaux rocheux. Aujourd'hui encore, la véritable frontière entre les pays danois et les pays allemands n'est pas une ligne, mais une surface, et le Danemark disparaît insensiblement à mesure qu'on avance vers le sud à travers le Jutland méridional. Tandis que le Slesvig du Nord — abstraction faite de tous les éléments officiels — est un pays foncièrement danois par la langue, l'organisation sociale et la civilisation, les caractères généraux commencent à se modifier à partir du fiord de Flensborg. Et la transition d'une nationalité à l'autre est déjà accomplie avant que nous soyons arrivés au fiord suivant qui est celui de Sli.

« Dans le Slesvig du Nord, la population est danoise à la fois de langue et d'esprit. Si nous descendons plus au centre, c'est-à-dire en Slesvig moyen, nous trouvons encore une certaine région où la langue est danoise, sans qu'il en soit de même des sentiments.

« Jusqu'au golfe de Sli et jusqu'au vieux rempart de Danewirke (à l'ouest de la ville de Slesvig), le sang danois coule encore dans les veines du peuple. Dans cette région, tous les noms de lieux sont danois, mais on a cessé d'y parler cette langue. Et enfin, du haut des ruines encore imposantes du Danewirke, d'où le regard embrasse des plaines de landes sur une étendue de plusieurs milles, on aperçoit, au sud, les clochers de Rendsburg, sur une île de l'Eider, et on voit alors où se trouvait la limite méridionale du Slesvig, en même temps que la vieille frontière politique entre le Danemark et l'Allemagne. »

Je retiens seulement ceci : c'est que l'Eider a toujours été la frontière naturelle du Danemark et que c'est encore aujourd'hui la frontière qu'il est équitable de lui rendre.

Assurément, les Danois seraient tout joyeux de saluer le *Danebrog* rouge et blanc claquant au vent sur la terre du Jutland méridional. Mais il en est plus d'un, cependant, qui est retenu par la perspective de voir un contact trop intime s'établir entre le petit royaume de Danemark et la puissante Allemagne, dont la déchéance ne lui paraît pas possible. La prépondérance de la langue danoise dans le Slesvig du Nord est actuellement une sorte de tampon, amortissant un peu les chocs dus à la brutalité habituelle des Prussiens.

Il faut, en effet, remarquer l'immense danger et les difficultés multiples que constitue pour le Danemark le simple fait que ses frontières sont immédiatement limitrophes de celles de la Prusse. Il est terrorisé par cette armée toujours

(1) H.-V. CLAUSEN, *Le Jutland méridional* (In : *Manuel historique*, p. 425).

en état d'envahir le pays en quelques heures, comme cela eut lieu en 1864, et par cette flotte énorme manœuvrant en vue de ses rivages, empiétant parfois sur ses droits incontestables.

Ces faits ont créé un sentiment de dépendance qui a pour conséquence, comme je le disais plus haut, que beaucoup de Danois considèrent l'existence de leur pays comme dépendant de la bienveillance douteuse de l'Allemagne et leur fait craindre notamment toute manifestation et tout acte qui pourraient être désagréables au puissant et irritable voisin.

Ajoutons à cela que, quelque dangereuse qu'ait été pour le Danemark l'hostilité de l'Allemagne, son histoire lui enseigne que son amitié en temps de paix a été encore plus funeste.

Comme le disait M. Lloyd George le 19 décembre 1916, à la Chambre des Communes, à l'occasion de la discussion sur les propositions de paix de l'Allemagne: «La Prusse, depuis qu'elle est tombée entre les mains de la caste militaire, a été une mauvaise voisine, arrogante, menaçante et matamore, déplaçant ses frontières selon son bon plaisir, arrachant territoire après territoire à des voisins plus faibles et les ajoutant à ses propres domaines.

« La ceinture garnie avec ostentation d'armes offensives, qu'elle est prête à employer à chaque instant, elle fut toujours pour l'Europe une voisine désagréable et perturbatrice; elle était devenue un cauchemar européen, et il n'y eut aucune paix où elle se trouva.

« Les gens qui ont le bonheur de vivre à des milliers de kilomètres loin d'elle se font difficilement une idée de ce que tout cela signifiait pour ses propres voisins. Mais en Angleterre, sous la protection des mers, nous savons quel facteur de troubles était la Prusse avec sa constante menace navale. » (*Le Temps*, 21 décembre 1916.)

Il faut dire toutefois que, s'il y a des pessimistes et des timorés, il y a aussi une forte majorité de bons patriotes qui placent tout leur espoir dans la victoire des puissances de l'Entente et qui savent que nous combattons aussi bien pour leur cause que pour la nôtre.

Au surplus, il y a heureusement un moyen de tenir l'Allemand à distance respectueuse du Danemark.

* * *

Il est de toute évidence que la question du Slesvig est connexe avec celle du rocher d'Héligoland et celle du canal de Kiel.

Il va sans dire, tout d'abord, que l'Angleterre, qui avait cédé généreusement l'île d'Héligoland à la Prusse, en 1890, reprendra son bien. C'est là une base navale indispensable pour surveiller les bouches de l'Elbe et le canal de Kiel. Il est non moins certain que les Alliés se saisiront du canal dans l'intérêt de la sécurité internationale et la protection de la navigation dans la Baltique. Le canal a coûté, dit-on, 225 millions de marks; cette somme sera défalquée de l'indemnité de guerre que l'Allemagne devra payer aux Alliés. Mais, pour assurer la neutralité du canal, sa sécurité et son libre développement dans l'avenir, il sera nécessaire de lui constituer une zone de protection de 25 ou 30 kilomètres de large sur toute la longueur de chacune de ses rives. Cette

zone neutre aura, par surcroît, l'avantage de séparer le Jutland méridional, redevenu danois, du Holstein maintenu allemand.

La Prusse, avec la ténacité qui la caractérise, a longuement poursuivi l'établissement du canal de Kiel. Dans la convention conclue à Gastein, le 14 août 1865, entre Bismarck et l'envoyé autrichien Gustave Blome, il fut convenu, entre autres choses, non seulement que la Prusse aurait l'administration du Slesvig et l'Autriche celle du Holstein, mais encore que la *Prusse serait autorisée à construire un canal à travers le Holstein et que le port de Kiel servirait de port de guerre pour la flotte allemande*.

C'était l'époque où l'Europe, enthousiasmée par les projets gigantesques de Ferdinand de Lesseps, escomptait l'ouverture prochaine du canal de Suez (17 novembre 1869). Bismarck, avec sa clairvoyance habituelle, avait compris tout le parti que la Prusse pourrait tirer, un jour, du fait de la création d'un canal permettant à la flotte de Kiel de passer facilement de la Baltique dans la mer du Nord. L'expérience de la présente guerre a montré qu'il ne s'est pas trompé. C'est donc là un moyen de défense militaire de premier ordre que nous devons, de toute nécessité, enlever à l'Allemagne.

Par cette mesure de sécurité, la libre circulation sera enfin assurée non seulement à tous les pays scandinaves, mais encore et surtout à nos alliés de Russie qui sont tout aussi empêchés pour sortir de la Baltique qu'ils le sont de la Mer Noire. Le canal de Kiel entre les mains de l'Allemagne est aussi gênant pour la Russie que les Dardanelles entre les mains de la Turquie.

« *La paix est inséparable de la justice* », disait récemment le Pape. Or, en ce qui concerne le Jutland méridional, la solution équitable est tout simplement de remettre les choses dans l'état où elles étaient en 1864. Le duché danois de Slesvig, qui n'a jamais fait partie de la Confédération germanique, fera retour au Danemark.

Puis, afin d'assurer la liberté de la mer, il faut, d'une part, neutraliser le canal de Kiel et le faire administrer par les Alliés, et, d'autre part, restituer l'île d'Héligoland à l'Angleterre.

Ainsi sera réglée, en toute justice et avec l'espoir d'une paix durable, cette question du Slesvig qui a si longtemps pesé sur la conscience de l'Europe.

III. LA POLOGNE

Une dépêche de Tsarskoïé-Selo, en date du 27 décembre 1916, nous a fait connaître l'ordre du jour adressé par l'empereur Nicolas à l'armée et à la flotte russes. Il s'y trouve une phrase qu'il faut mettre en lumière parce qu'elle confirme des engagements solennels plusieurs fois déjà affirmés. C'est le passage où l'Empereur, énumérant les devoirs que la guerre impose à la Russie, mentionne parmi eux « *la création de la libre Pologne composée de ses trois parties, jusqu'à présent séparées* ».

C'est là une déclaration qui, venant de l'autorité suprême, devant laquelle s'inclinaient alors toutes les fractions de l'opinion russe, alla aux cœurs des Polonais ruinés, assujettis, enrégimentés et annexés par l'Allemagne au mépris du droit des gens.

Depuis cette déclaration, les événements politiques ont marché et Nicolas II a dû abdiquer (à Pskof, 15 mars 1917). L'avènement d'un Gouvernement provisoire issu de la Révolution n'est pas pour détruire les projets généreux de l'Empereur envers les Polonais, au contraire. L'ère nouvelle leur apporte non seulement une espérance, mais une certitude et un réconfort qui leur donnera la force de supporter, jusqu'à la délivrance, le joug monstrueux de l'ennemi.

En effet, une délégation, composée des plus hautes notabilités polonaises de Petrograd, a été reçue par le prince Lvof, le nouveau président du Conseil, qui l'a assurée de la sympathie du Gouvernement provisoire et de la résolution de donner à la Pologne le régime de liberté et d'égalité qui est désormais acquis à tous les citoyens de Russie.

Les délégués polonais ont affirmé leur loyalisme à l'égard de la grande patrie russe et déclaré que le mouvement actuel aurait en Pologne une répercussion immense toute favorable à la cause de la Russie et des Alliés.

Tout cela me dispense d'entrer dans de longues explications. Je n'ai qu'à reproduire quelques chiffres pour montrer, d'un coup d'œil, ce que sera la Pologne ressuscitée et ce que représente, numériquement, la réunion des trois parties actuellement séparées.

1^o *La Pologne russe.* J'ai déjà dit que le dernier recensement officiel de la population a eu lieu en 1897 et j'ai indiqué, page 82, qu'à cette époque la population totale du royaume était de 9.402.253. En l'absence d'un nouveau dénombrement, on s'est livré à des évaluations basées sur l'accroissement normal de la population par suite de l'excédent des naissances sur les décès. Voici donc l'évaluation calculée au 1^{er} janvier 1910.

PROVINCES	POPULATION		SUPERFICIE en kilomètres carrés	DENSITÉ de la population par kilomètre carré
	recensée directement en 1897	évaluée au 1 ^{er} janvier 1910		
Kalisz	840.597	1.126.700	11.016	102,3
Kielce	761.995	965.200	10.112	95,4
Lomza	579.592	683.600	10.566	64,7
Lublin	1.160.662	1.508.300	16.864	89,4
Piotrkov	1.403.901	1.933.400	12.273	157,5
Plock	553.633	700.000	9.450	74,1
Radom	814.947	1.080.800	12.376	87,3
Siedlce	772.146	981.900	14.345	68,4
Suwalki	582.913	667.300	12.342	54,1
Varsovie	1.931.867	2.482.000	17.513	141,7
Total . . .	9.402.253	12.129.200	113.659	106,7

2^o *La Pologne autrichienne.* La Pologne autrichienne comprend la plus grande partie de la province de Galicie.

D'après le dénombrement de 1910, la Galicie se compose, en effet, de populations parlant les langues ci-dessous :

Polonais	4.672.500
Ruthène	3.208.092
Autres langues	145.083
	<u>8.025.675</u>

Les Polonais comptent pour 58,55 % de la population totale de la Galicie. Voyons maintenant comment ils se répartissent.

La Galicie est partagée en 81 cercles ou districts dont 38 sont habités en majorité par des Polonais et 43 en majorité par des Ruthènes ou Petits-Russiens. L'élément polonais s'étend encore, en majorité, sur trois districts de la Silésie autrichienne. J'ai donné, dans mon livre *L'Autriche et la Hongrie de demain*, un tableau statistique indiquant la répartition des langues pour chaque district et je l'ai accompagné d'une carte servant à les repérer au point de vue géographique (1). La vallée du San peut être considérée comme la zone de séparation des deux populations polonaise et ruthène.

Le tableau ci-après présente les documents statistiques principaux pour les 38 districts galiciens et les 3 de Silésie où le polonais est en majorité.

Districts de Galicie dans lesquels la langue polonaise est en majorité.

NOMS DES DISTRICTS	SUR 100 HABITANTS COMBIEN PARLENT POLONAIS	POPULATION PRÉSENTE EN 1910	SUPERFICIE EN KILOMÈTRES CARRÉS	DENSITÉ AU KILOMÈTRE CARRÉ EN 1910	NOMS DES DISTRICTS	SUR 100 HABITANTS COMBIEN PARLENT POLONAIS	POPULATION PRÉSENTE EN 1910	SUPERFICIE EN KILOMÈTRES CARRÉS	DENSITÉ AU KILOMÈTRE CARRÉ EN 1910
1 Brzesko	99,98	104.498	853	123	22 Podgórze	98,16	64.883	234	275
2 Dąbrowa	99,97	69.119	650	106	23 Łanów	96,85	93.532	865	108
3 Piłzno	99,95	48.673	573	85	24 Strzyżów	95,47	58.549	532	110
4 Limanowa	99,93	81.163	952	85	25 Jasło	91,55	87.878	820	107
5 Mysłowice	99,92	93.241	1.046	89	26 Brzozów	87,93	81.409	684	119
6 Wieliczka	99,90	67.734	456	148	27 Nowy Sącz	86,46	131.366	1.262	104
7 Tarnobrzeg	99,87	77.360	956	81	28 Krosno	84,55	83.115	719	116
8 Bochnia	99,77	114.401	877	130	29 Biała	83,01	86.174	464	186
9 Nisko	99,75	69.194	973	71	30 Grybów	82,22	53.240	585	91
10 Wadowice	99,71	95.339	666	143	31 Biała (Silésie)	77,63	82.885	758	109
11 Kolbuszowa	99,67	73.912	868	85	31 (Ville de Biała)	14,29	18.568	5	3.714
12 Ropczyce	99,62	80.170	800	100	32 Cieszyń (Silésie)	76,81	102.552	730	140
13 Chrzanów	99,57	110.838	722	154	33 Gorlice	75,63	82.203	916	90
14 Żywiec	99,53	119.653	1.153	104	34 Jarosław	66,77	150.301	1.347	112
15 Nowy Targ	99,51	80.767	1.306	62	35 Frysztań (Silésie)	63,52	122.030	317	385
16 Tarnów	99,27	114.118	772	148	36 Lwów	61,56	161.580	1.292	125
17 Kraków (Cracovie)	99,18	68.829	478	144	36 (Ville de Lemberg)	85,78	206.113	32	6.441
18 Rzeszów	99,08	144.271	977	148	37 Sanok	51,44	108.678	1.261	86
19 Oświęcim	99,05	49.196	836	149	38 Przemyśl	52,42	159.991	1.002	160
20 Miełce	98,53	77.218	908	85	39 Skalat	51,99	96.006	917	105
21 Przeworsk	98,45	57.044	403	142	40 Trembovia	51,70	81.048	697	116
					41 Tarnopol	51,43	142.138	1.164	122

3^o La Pologne prussienne comprend la plus grande partie des pays situés sur la rive droite de l'Oder. La création de la libre Pologne englobera donc les provinces de Poméranie, de la Prusse Orientale et Occidentale, de la Posnanie et de la Silésie. J'ai déjà analysé, en détail, les diverses régences qui

(1) Voir pages 44 et 45.

composent ces provinces (Voir pages 43); il suffit maintenant de donner le total des habitants qu'elles contiennent, soit : 13 millions environ.

La Pologne unifiée comprendra donc environ de 28 à 30 millions d'habitants.

IV. LA LUSACE

J'ai longuement insisté dans le chapitre relatif aux Wendes (Voir page 492) sur leur situation géographique et linguistique qui les apparente à leurs voisins les Tchèques.

Durant trois siècles, la Haute et la Basse-Lusace firent partie de la couronne de Bohême. La funeste bataille de la Maison Blanche les lui fit perdre et le traité de Prague, en 1635, les fit passer à la maison de Saxe. En 1815 la Prusse dépouilla la Saxe de la Basse-Lusace et de la moitié de la Haute.

Les Wendes de Lusace aspirent à retrouver leur unité et désirent unir leur sort à celui des Tchéco-Slovaques. C'est là un desideratum dont je souhaite vivement, pour ma part, la réalisation, à tous les points de vue.

CONCLUSIONS

Au moment de clore cette longue étude statistique, deux notes diplomatiques destinées aux belligérants viennent de paraître. La première, remise le 12 décembre 1916, par Guillaume et ses vassaux, la deuxième adressée, le 19 décembre 1916 par le président des États-Unis.

Les dix Gouvernements alliés y ont répondu par des notes collectives solidaires et identiques, parfaitement claires, qui ont provoqué l'approbation unanime, non seulement des peuples alliés, mais aussi de tous les neutres de bonne foi.

On me permettra, peut-être, de faire remarquer que les vues et les desiderata exprimé par les dix Gouvernements alliés sont en concordance absolue avec les conclusions que j'ai tirées moi-même des exposés de statistique anthropologique que, sans idée préconçue, je poursuis, depuis deux ans, dans le *Journal de la Société de Statistique*.

* * *

En effet, dans la réponse faite le 31 décembre 1916 à la note des Empires centraux, au sujet des ouvertures de paix formulées par le chancelier de Bethmann-Hollweg, les Alliés s'expriment ainsi :

Ils affirment une fois de plus qu'il n'y a pas de paix possible tant que ne seront pas assurées la réparation des droits et des libertés violés, la reconnaissance du principe des nationalités et de la libre existence des petits États; tant que n'est pas certain un règlement de nature à supprimer définitivement les causes qui, depuis si longtemps, ont menacé les nations et à donner les seules garanties efficaces pour la sécurité du monde.

Ce simple paragraphe signifie que la condition nécessaire d'une paix durable,

c'est qu'il n'y ait plus, désormais, de peuples martyrs, gémissant sous un joug détesté et réclamant, sans trêve ni repos, leur indépendance et leur liberté. C'est à la fois une leçon de morale internationale et l'affirmation générale que le droit prime la force.

Dans la réponse adressée le 10 janvier 1917 au président des États-Unis, le but que poursuivent les Alliés est plus clairement et plus explicitement indiqué :

Le président Wilson désire que les puissances belligérantes affirment, en pleine lumière, les buts qu'elles se proposent en poursuivant la guerre; les Alliés n'éprouvent aucune difficulté à répondre à cette demande.

Leurs buts de guerre sont bien connus : ils ont été formulés à plusieurs reprises par les chefs de leurs divers Gouvernements. Ces buts de guerre ne seront exposés, dans le détail, avec toutes les compensations et indemnités équitables pour les dommages subis, qu'à l'heure des négociations. Mais le monde civilisé sait qu'ils impliquent, de toute nécessité et en première ligne, la restauration de la Belgique, de la Serbie et du Monténégro et les dédommagements qui leur sont dus; l'évacuation des territoires envahis en France, en Russie, en Roumanie, avec de justes réparations; la réorganisation de l'Europe, garantie par un régime stable et fondée aussi bien sur le respect des nationalités et sur le droit à la pleine sécurité et à la liberté de développement économique, que possèdent tous les peuples, petits et grands, que sur des conventions territoriales et des règlements internationaux propres à garantir les frontières terrestres et maritimes contre des attaques injustifiées; la restitution des provinces ou territoires autrefois arrachés aux Alliés par la force ou contre le vœu des populations; la libération des Italiens, des Slaves, des Roumains et des Tchéco-Slovaques de la domination étrangère; l'affranchissement des populations soumises à la sanglante tyrannie des Turcs; le rejet hors d'Europe de l'Empire ottoman, décidément étranger à la civilisation occidentale. Les intentions de Sa Majesté l'empereur de Russie à l'égard de la Pologne ont été clairement indiquées par la proclamation qu'il vient d'adresser à ses armées.

Il va sans dire que, si les Alliés veulent soustraire l'Europe aux convoitises brutales du militarisme prussien, il n'a jamais été dans leur dessein de poursuivre, comme on l'a prétendu, l'extermination des peuples allemands et leur disparition politique. Ce qu'ils veulent, avant tout, c'est assurer la paix sur les principes de liberté et de justice, sur la fidélité inviolable aux obligations internationales, dont n'a cessé de s'inspirer le Gouvernement des États-Unis.

Ceux de mes lecteurs qui ont suivi mes études sur *L'Autriche et la Hongrie de demain*, parues en 1915, se souviennent, sans doute, des conclusions auxquelles j'avais abouti. Non seulement, j'ai réclamé la libération des Italiens du Trentin et de l'Isonzo, des Yougoslaves (Serbo-Croates-Slovènes), des Roumains de Transylvanie et des Tchéco-Slovaques (Bohême, Moravie, Slovaquie, sans oublier la Lusace). Mais, j'ai fait mieux encore. J'ai prouvé, à l'aide des propres statistiques officielles austro-hongroises, que ces peuples irrédentes constituent des nationalités complètement distinctes des Allemands et des Magyars et qu'ils sont absolument mûrs pour le *self-government*.

Il faut remarquer aussi que, dans ces deux documents diplomatiques dont l'extrême importance a été unanimement reconnue, les Alliés affirment « qu'il n'y a pas de paix possible tant que ne sera pas assurée la reconnaissance du principe des nationalités et de la libre existence des petits États ». C'est la pierre angulaire de tout traité de paix éventuel.

Depuis le fameux discours d'Ajaccio, dans lequel Napoléon III définissait ce qu'est une nationalité et en posait ainsi le principe et le droit, c'est la première fois, à ma connaissance, qu'une semblable déclaration paraît dans un document politique officiel et public. Je suis, pour ma part, très heureux que cette expression ait passé des rédactions des périodiques dans celles des pièces diplomatiques. C'est une consécration officielle que je salue avec plaisir car c'est sur ce principe que — moi-même — j'ai basé toute mon argumentation, en dépit des critiques qu'on m'a opposées. Assurément, le principe des nationalités ne s'applique pas toujours et quand même. Ce n'est pas la tarte à la crème qui sert de réponse à tout. Mais ce que je puis affirmer, sans crainte d'être démenti, c'est qu'il s'applique, admirablement, à délimiter le sol national de chacun des peuples qui vivent, jusqu'ici, sous le joug de l'Empire dualiste. La langue parlée est, dans l'espèce, une manifestation des plus caractéristiques et des plus déterminantes et je ne regrette pas d'en avoir suivi scrupuleusement les indications.

C'est donc à tort que d'aucuns prétendent que le principe des nationalités est vague, obscur et d'une application difficile et incertaine. J'affirme, au contraire, qu'il n'y a rien de plus net, de plus clair et d'une application plus facile et plus équitable. Comment résoudre, par exemple, la question de l'Adriatique, qui divise tant de bons esprits, si on ne connaît pas la statistique détaillée des langues parlées dans des circonscriptions territoriales restreintes. Lorsque, chiffres en mains, on établit la carte linguistique de l'italien, du slovène, du serbe et du croate, tous les différends politiques disparaissent devant la toute-puissante clarté des statistiques. Là où l'une de ces langues est parlée par 70, 80, 90% de la population, qu'y a-t-il à objecter? Rien, assurément. Il n'y a qu'à s'incliner.

Au surplus, sur quoi pourraient s'appuyer ceux qui ne reconnaissent pas le principe des nationalités? Sur les combinaisons politiques du moment? C'est, certainement, le seul moyen de préparer une nouvelle guerre à courte échéance. Car l'Autriche, la Hongrie, l'Allemagne, sans parler de la Turquie, sont des puissances basées sur la négation de la nationalité. Elles étaient organisées, jusqu'ici, de façon à étouffer tout essor national des peuples assujettis.

Toutes les persécutions contre les Alsaciens-Lorrains, les Polonais, les Slesviçois, les Roumains de Transylvanie, les Yougoslaves et les Tchèques se sont surtout exercées en vue d'empêcher la pratique des langues nationales, soit à l'école, soit à l'église.

La langue parlée est donc bien le critérium principal et la véritable pierre de touche de la nationalité.

Il est un axiome qui, dans tous les pays civilisés, prend, chaque jour, une importance toujours plus grande, c'est celui des *Droits de l'Homme et du Citoyen*. Or, si on reconnaît à l'homme des droits imprescriptibles, comment peut-on les dénier à des communautés humaines unies par la pratique héréditaire d'une

même langue, des mêmes mœurs, des mêmes coutumes, des mêmes aspirations qui les rendent étrangères à d'autres communautés voisines? Les abstracteurs de quintessence jouent alors sur les mots lorsqu'ils pensent à établir un honnête *distinguo* entre les peuples et les nationalités. Est-ce une question de définitions? Elles ne manquent pas et on n'a que l'embarras du choix. Mais il n'y a pas de meilleur critérium que de demander aux Bohémiens aux Moraves et aux Slovaques s'ils reconnaissent les Allemands et les Magyars pour leurs frères. On n'a qu'à poser la même question aux Polonais et aux Slesviçois, aux Italiens et aux Slaves de l'Adriatique. On verra comment ils répondront.

En somme, le dénombrement des langues effectué à l'occasion du recensement de la population est une sorte de *referendum*, avec cette particularité qu'il est possible à celui qui l'exécute de tricher, à peu près, comme il veut. Or, malgré toutes les pressions administratives imaginables et inimaginables, les dénombrements des langues en Allemagne et en Autriche ont prouvé que les populations assujetties parlent, en très grande majorité et parfois même à la presque unanimité, leurs langues nationales qui ne sont pas celles de leurs maîtres. L'expérience est donc péremptoire et nul ne peut prétendre qu'on n'a pas affaire à une nationalité bien distincte, dont l'aire géographique est nettement délimitée par la pratique de la langue parlée.

* * *

Dans la présente étude sur l'Allemagne, sans parler de l'Alsace Lorraine qui est la chair de notre chair et qui doit nous revenir, j'ai prouvé, également d'après les statistiques officielles de l'Empire allemand, que le Slesvig est danois, comme toute la rive droite de l'Oder est polonaise.

Reste la rive gauche du Rhin, qui fait partie de ces territoires que les Alliés veulent soustraire à l'emprise prussienne, en vue tout d'abord de nous rendre nos frontières naturelles et de garantir ainsi la paix; et ensuite de réparer, dans une certaine mesure les dommages qui nous sont dus, ainsi qu'à la Belgique. C'est le seul moyen de fonder l'équilibre européen sur des bases que la Prusse ne pourra plus ébranler. Les Alliés mettront donc leurs actes d'accord avec leurs paroles et baseront la paix du monde sur des faits, et non sur des papiers qu'on déchire ou des serments qu'on renie.

On voit donc que je n'ai rien à changer à mes conclusions et que les données ethniques les plus sérieusement établies par la statistique sont conformes au but que se sont assigné les dix Gouvernements alliés dans leur note du 10 janvier 1917.

N'est-ce pas là une preuve irréfutable que nos buts de guerre sont basés sur des fondements historiquement et scientifiquement établis et non sur des vues imaginatives?

Comme le dit justement la note du 10 janvier 1917, nous ne poursuivons pas l'extermination des peuples allemands et leur disparition politique.

Mais on sait que, dans tous les pays alliés, un mouvement d'opinion s'est produit en faveur des mesures à prendre pour que les crimes délibérément commis, tant par les Allemands que par les Austro-Hongrois, les Bulgares et les Turcs, ne demeurent pas impunis.

A la Chambre des Communes du 31 juillet 1916, répondant à une question de Sir Edward Carson, au sujet de l'assassinat judiciaire du capitaine Fryatt par les Allemands, M. Asquith a déclaré : « Lorsque l'heure arrivera, le Gouvernement est résolu à traduire devant la justice les criminels, quels qu'ils soient et quelle que soit leur position. Dans un cas comme celui-ci, l'homme qui a autorisé le système sous lequel le crime a été commis peut bien être considéré comme le plus coupable de tous. »

Quelques jours après (15 août 1916), revenant sur la même question, M. Asquith a fait une nouvelle déclaration : « Le Gouvernement est décidé à ne pas tolérer la reprise des relations diplomatiques avec l'Allemagne, après la guerre, aussi longtemps que réparation n'aura pas été obtenue pour le meurtre du capitaine Fryatt. » Le premier ministre anglais a ajouté : « Certains de nos alliés ont souffert des brutalités encore plus graves, et sur une échelle plus étendue que nous-mêmes, de la part des autorités allemandes. Nous sommes en pourparlers avec eux sur les mesures les meilleures et les plus efficaces à prendre et sur les conditions qui seront insérées dans le traité de paix pour assurer une réparation qui satisfasse la justice. »

Nous espérons donc que nos alliés prendront les mêmes mesures pour que soient vengés les incendies, pillages, viols et assassinats commis en Belgique, dans le Nord et l'Est de la France, en Serbie, en Pologne et ailleurs. Par conséquent, il faut que les plénipotentiaires alliés de la paix s'abstiennent de mentionner la *clause d'amnistie*, par laquelle chacun des belligérants renonce à incriminer, après la guerre, les sujets de son adversaire ou ceux qui ont pu agir contre lui. Il faut, au contraire, qu'ils introduisent dans les conventions de paix une disposition qui rende exécutoire, dans chaque pays allié, les jugements à intervenir à l'occasion des crimes de droit commun, des meurtres collectifs et individuels commis par des officiers et soldats allemands, hongrois, bulgares ou turcs. De cette façon, nous fermerons nos portes à tous ces criminels et ils se garderont bien de reparaitre chez nous, de peur d'avoir à subir leur châtimement. Voilà une première sanction; il en faut une seconde.

Il est bien certain que nous demandons la déposition des maisons régnautes d'Allemagne et la disparition du système de gouvernement féodal et autocratique qu'elles incarnent.

Absorbé par la poursuite de rêves chimériques et obnubilé par des ambitions sans cesse grandissantes et sans cesse inassouvies, l'Empereur allemand a, de propos délibéré, déclenché le fléau de la guerre à l'heure qu'il a choisie et qu'il jugeait éminemment favorable à ses desseins insensés d'hégémonie mondiale. Les rois de Saxe, de Bavière et de Wurtemberg, les grands et petits ducs, principicules et hobereaux, tous plats valets de Guillaume II, acclamèrent la guerre *fraîche et joyeuse* parce que nulle chose au monde, hormis la guerre, ne pouvait assurer le salut du peuple allemand... et leur fortune personnelle.

Est-ce trop demander que d'en débarrasser le monde et les peuples allemands?

Leur châtimement est tellement inévitable que les pacifistes eux-mêmes l'exigent. Pour une fois que je suis d'accord avec eux, je veux leur laisser le mérite de leur conversion. La *Nouvelle Gazette de Zurich* a publié une lettre de M. d'Estournelles de Constant, en réponse aux affirmations du professeur Zorn,

ex-représentant de l'Allemagne aux deux conférences de La Haye, concernant les tendances soi-disant pacifiques du Gouvernement de l'empereur Guillaume II. En voici quelques extraits que j'emprunte au journal *Le Temps* (18 décembre 1916) :

La question est celle-ci : Le sort du monde a été à la merci de la volonté changeante d'un souverain absolu.

Je conclus donc à la responsabilité précise d'un homme, d'une dynastie, d'un régime, et non d'une foule. Et, si je tiens à faire ressortir, sans confusion possible, cette responsabilité, ce n'est pas la vengeance, c'est la justice que je poursuis. Ce n'est pas le passé seulement qui m'émeut, c'est l'avenir. Plaindre d'une compassion infinie nos populations belges et françaises, martyres de l'invasion allemande; plaindre les victimes sans nombre du militarisme allemand, ce n'est pas assez. Libérer les survivants et les rétablir dans leur droit, c'est trop peu encore. Il faut davantage : il faut prévenir le retour du fléau. De cette guerre affreuse, il faut qu'il sorte au moins un peu de bien. Le châtement d'un prince, d'un empereur, qu'est-ce donc auprès du massacre inutile et de la souffrance de millions et de millions d'innocents? Quelle compensation dérisoire pour tant de douleurs que la punition d'un coupable, si le régime dont il n'aura été que l'instrument subsiste! Je suppose l'empereur Guillaume II disparu; verrons-nous son fils, le Kronprinz, ou son petit-fils lui succéder? Pourra-t-on jeter à ce qui restera de la civilisation ce dernier défi de convier les représentants de tous les États du monde à la fête de son couronnement?

Le Kronprinz amnistié et sa dynastie confirmée, sa responsabilité confondue avec celle de son peuple, c'est l'Allemagne de nouveau caporalisée pour des guerres futures, la guerre actuelle n'ayant été qu'une préface. Ce seront les peuples réduits à la négation de toute croyance et de tout espoir, asservis au régime de la force inexorable, désapprenant tout ce qu'on leur apprenait, depuis des siècles, à commencer par les commandements du Christ, pour exercer leurs enfants à se haïr les uns les autres. Et non pas les enfants d'Europe seulement, mais tous les enfants, y compris ceux des nouveaux mondes et du Japon. Qu'on ne s'y trompe pas : jamais un Français ne contribuera par sa faiblesse à la réalisation de ce rêve infernal. Ceux-là mêmes, parmi nous, qui ont voulu le plus sincèrement la paix sacrifient tout, plutôt que de consentir à la comédie de la paix. Ils veulent continuer la guerre pour en finir avec la guerre et non pour qu'elle recommence indéfiniment. Ils la voudront aussi longtemps que l'Allemagne, aux mains de la dynastie militaire prussienne, continuera de n'être qu'un instrument destructeur et menacera le plus précieux des biens du monde : la liberté.

On ne saurait mieux dire, et nous devons féliciter M. d'Estournelles de Constant des arguments particulièrement suggestifs qu'il a su grouper avec un incontestable talent.

Mais, dira-t-on, que deviendra le peuple allemand dans tout cela?

Je suis d'avis qu'après l'avoir débarrassé de ses tristes potentats, on laisse au *peuple élu de Dieu* le soin de s'administrer comme il l'entendra... pourvu qu'il renonce à troubler le monde, qu'on lui en enlève les moyens et qu'il solde ses créances vis-à-vis des Alliés.

Comme le disait récemment (1) M. Maeterlinck, « les Boches ne sont plus les égaux de personne, ici-bas. Il y a désormais, entre l'humanité et eux, un abîme qu'ils ne pourront franchir qu'après que de longues années de pénitence, de souffrance et d'humiliation les auront enfin purifiés et rendus à peu près semblables aux autres hommes. »

* * *

(1) Séance de protestation contre l'esclavage belge au Trocadéro, le 6 janvier 1917.

Le but des Alliés tient en trois mots : *restitutions, réparations, garanties*. Je les ai examinés en toute indépendance, du point de vue des droits des peuples et des nationalités. Je sais bien que les négociateurs de la paix ne pourront pas se contenter de découper des territoires comme au Congrès de Vienne. Le problème financier et économique ne sera pas moins important que le problème territorial. Mais je laisse aux spécialistes le soin d'envisager ces très graves et très importants sujets. Ce sont là des questions qui seront exposées dans le détail, à l'heure des négociations.

Dans ma conscience d'homme de science, je suis heureux et fier de constater que, malgré les insondables douleurs présentes, les Gouvernements alliés, d'une part, n'ont oublié aucun peuple martyr dans leur énumération succincte de libération et, d'autre part, qu'ils ne se sont pas écartés des exigences de la justice et du droit, bases éternelles d'une paix durable. •

La parole est encore au canon. Mais, lorsqu'il aura cessé de tonner, souhaitons que nous soyons entièrement prêts à négocier sur tous les points et sur des bases mûrement concertées d'avance avec nos alliés. Souhaitons que ces bases soient établies de telle sorte que les garanties de tous ordres soient exigées en vue d'assurer enfin une réorganisation rationnelle et équitable de l'Europe.

Les statistiques que j'ai recueillies et mises en œuvre seront des bases solides qu'on pourra consulter avec fruit.

Arthur CHERVIN.
